



Votre carte européenne d'assurance maladie

Vous partez bientôt en vacances en Europe, en Suisse ou au Royaume-Uni ? Voyagez en toute sérénité en commandant **votre Carte Européenne d'Assurance Maladie au moins 15 jours avant votre départ.** Elle facilite la prise en charge de vos éventuels soins médicaux nécessaires durant votre séjour.

Cette carte est **valable 2 ans** et elle est **individuelle** : **chaque membre de la famille doit avoir la sienne**, y compris les enfants de moins de 16 ans. Départ dans moins de 15 jours ? Demandez via le compte ameli un certificat provisoire de remplacement, valable 3 mois. Il est utilisable dans les mêmes conditions que la carte.

Pas encore de compte ameli ? Créez-le dès maintenant sur ameli.fr

Vous pouvez aussi télécharger l'application ameli dans l'**App Store** ou dans **Google Play Store**.



Commander sa CEAM

Commandez-la via **votre compte ameli**, rubrique « Mes démarches » puis « **Commander une Carte Européenne d'Assurance Maladie** »

Pour en savoir plus : rendez-vous sur ameli.fr

Mon espace santé, le carnet de santé numérique

Mon espace santé est un service public en ligne qui permet de stocker et partager ses données de santé en toute sécurité. Grâce à ce service, chacun peut suivre et préserver plus facilement sa santé.

La confidentialité de vos informations est totalement garantie.

Vous décidez de la visibilité des documents hébergés sur Mon Espace Santé.

Prenez votre santé en main grâce à Mon espace santé :

Votre dossier médical

Pour garder tous vos documents de santé à portée de main. **Vos informations sont accessibles et protégées**

Votre messagerie sécurisée

Pour échanger avec vos professionnels de santé et transmettre vos documents, dans le respect du secret médical. **Vous n'avez plus besoin de vous déplacer.**



Votre agenda médical

Pour regrouper vos rendez-vous et recevoir des rappels de dépistage et vaccination. **Fini les oublis.**

Un catalogue de services et d'applications

Pour trouver des services de qualité et de confiance référencés par les pouvoirs publics. **Prenez soin de vous en toute confiance.**



Activer Mon espace santé

Sur ordinateur, tablette ou smartphone, rendez-vous sur monespacesante.fr et cliquez sur « **Activer Mon espace santé** ».

L'application Mon espace santé est disponible sur l'**App Store** et **Google play** pour encore plus de simplicité. Téléchargez-la sur votre smartphone.

Pour en savoir plus : rendez-vous sur ameli.fr